



AIB-VINÇOTTE Belgium - Association sans but lucratif
ORGANISME DE CONTROLE AGREE - Service externe pour les contrôles techniques sur le lieu de travail
Siège social : Diamant Building - Boulevard A. Reyers 80 - B-1030 Bruxelles
Numéro d'entreprise : BE 0402.726.875 - Internet : www.vincotte.com

Safety, quality and environmental services

Contrat géré par : **SIEGE DU BRABANT**

Business Class Kantorenpark - Jan Olieslagerslaan 35 / B-1800 Vilvoorde

Tél. : +32(0)2 674.57.11 - Fax : +32(0)2 674.59.59 - E-Mail : brussels@vincotte.be

Personne à contacter : J.Boden , Electricité

- Contrôle VERBAL

- Mesures de protection contre les risques d'électrocution

- Nos coordonnées

Rapport N° : AUD / 15 / P050250121 / 00 / FR / 018

Réf. client :

Réf. contrat :

- Vos coordonnées

Ref. :

- Données d'intervention

Lieu : Rue de la Soie, 1480 Tubize (Fabela 2 Batiment A/Appartement 402)

Date : 01/10/2015

Effectuée par : Mr Geboes 5025

VDR Services Bvba

Eikstraat 4
1673 Beert
Belgique

PROCÈS-VERBAL D'EXAMEN DE CONFORMITÉ ET/OU DE VISITE DE CONTRÔLE D'UNE INSTALLATION ÉLECTRIQUE À BASSE TENSION

INSTALLATION

Nom : / Prénom : /

- Adresse : Rue de la Soie, CP: 1480 Commune : Tubize

Tél : /

- Propriétaire ou gestionnaire

idem

- Responsable de l'exécution du travail

Nom : VDR Services Prénom : /

N° TVA : BE 0821.530.117

- Type de local

Unité d'habitation

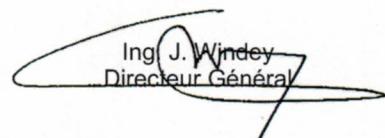
BASE DE L'EXAMEN

- Règlement : Règlement Général sur les Installations Électriques (RGIE)
- Art 270 : mise en usage
- Art 86

CONCLUSION

- La nouvelle installation est conforme au Règlement Général sur les Installations Électriques (RGIE).
- Le dispositif différentiel général a été plombé.
- L'installation électrique doit être recontrôlée avant le 01/10/2040.(*)

(*) Les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées au moment de la visite de contrôle doivent être exécutés sans retard et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service des installations, les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes et les biens. Dans le cas où, lors de cette nouvelle visite de contrôle, après max. 1 an, des infractions subsistent, l'organisme agréé se doit d'envoyer une copie du procès-verbal de visite de contrôle à la Direction générale de l'Energie préposée à la haute surveillance des installations électriques domestiques. Ce procès-verbal doit être conservé dans le dossier de l'installation électrique et ce dossier doit renseigner toute modification de l'installation. Le Service Public Fédéral Economie doit être avisé immédiatement de tout accident survenu aux personnes et dû, directement ou indirectement, à la présence d'électricité. Le contrôle n'a porté que sur les parties visibles et accessibles de l'installation.


Ing. J. Windey
Directeur Général

CONTENU DE L'EXAMEN

- Contrôle visuel

- Mesures de protection contre les chocs électriques par contacts directs.
- Mesures de protection contre les chocs électriques par contacts indirects.
- Etat (fixations, détérioration,...) du matériel électrique d'installation fixe.
- Matériel fixe ou à poste fixe pouvant présenter des dangers pour les personnes et des biens.
- Matériel mobile pouvant présenter des dangers pour les personnes et des biens.
- Adéquation entre les dispositifs de protection contre les surintensités installés et les sections des circuits respectifs qu'ils protègent.
- Exécution de l'installation électrique conformément aux schémas.
- Continuité des connexions équipotentielles (principale et supplémentaire) et des conducteurs de protection.

- Mesures - tests

- Résistance de dispersion de la prise de terre : 0.6 Ohm.
- Isolement général : 60 MOhm.
- Fonctionnement des dispositifs de protection à courant différentiel résiduel via leur propre bouton de test.
- Boucles de défaut et du raccordement correct des dispositifs de protection à courant différentiel résiduel via la création d'un courant de défaut.

DONNÉES GÉNÉRALES DE L'INSTALLATION ÉLECTRIQUE

- Données du distributeur

N° EAN :

Compteur kWh n° :

EAN non communiqué

Compteur kWh non placé

- Données de l'installation

Installation conçue pour une tension nominale de :

3N400 V

Courant nominal maximum :

40 A

Câble d'alimentation du tableau principal - type :

EXVB

Câble d'alimentation du tableau principal - section :

4x10 mm²

Type de prise de terre :

boucle de terre

- Description de l'installation

Dispositif différentiel général :

40A 300mA 4p

Nombre de tableaux :

1

Nombre de circuits terminaux :

13

Tableau(x) :

Voir schémas sur place

Schéma(s) de position :

Voir schémas sur place

Schéma(s) unifilaire(s) :

Voir schémas sur place

INFRACTIONS - REMARQUES

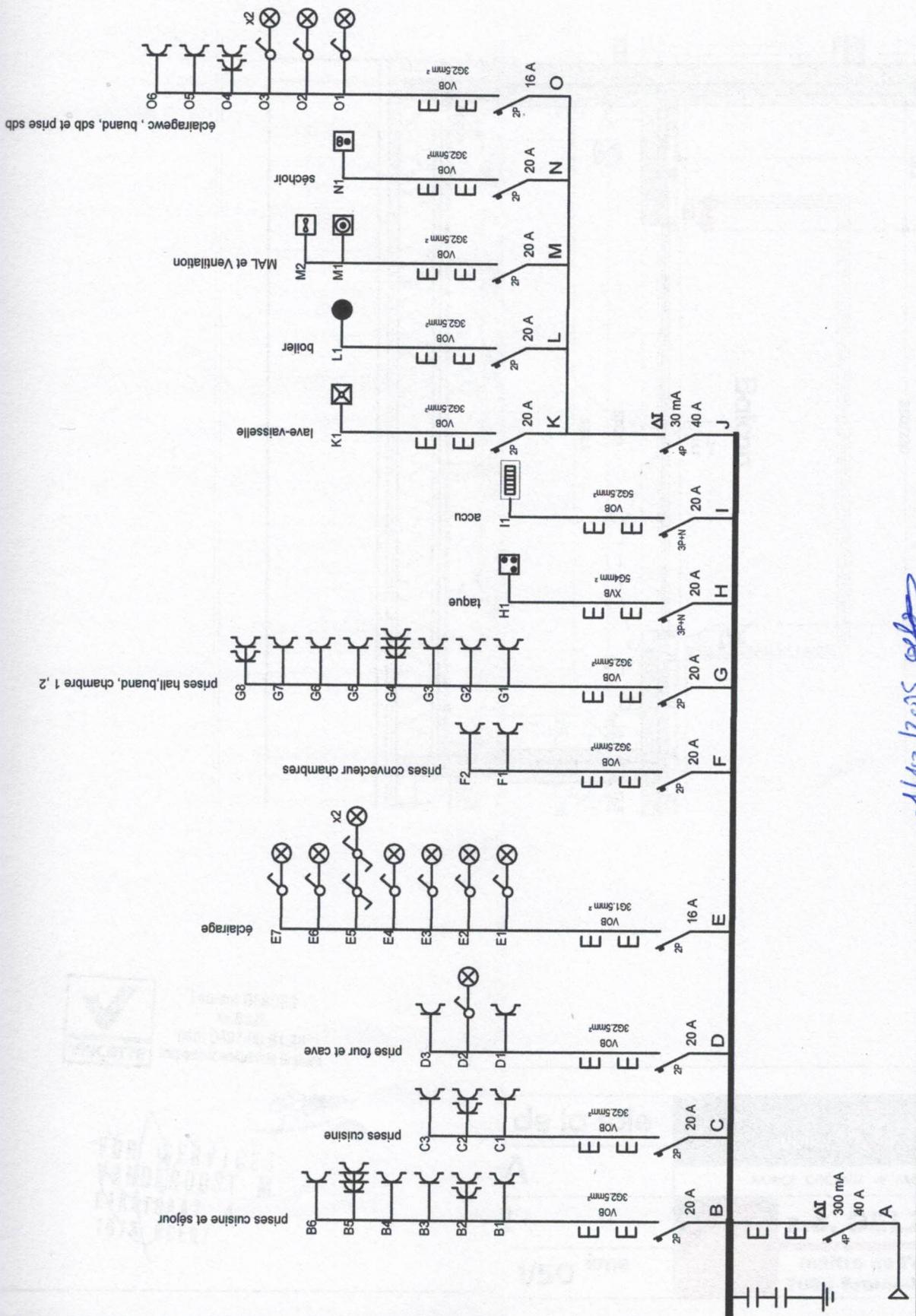
- Nouvelle installation

- Installation existante

AUTRE(S) ANNEXE(S)

Néant

ORIGINAIL



INSTALLATEUR	 Mario VDR Services 0821.530.117 12/09/2015 Handtek	KEURING	 VINCOTTE	LAURENT GEBIOS	 FABELTA II BATA App42 Rue de Nivelles , Rue de la soie Tubize	VERF	3N, 400V/230V~
				ORGANIS. Naam Datum Handtek	nr 5025 03m 0497/05.61.28 Inspecteur électricité Brabant	Naam Straat Gemeen Handtek	Schema 1A